

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 14 novembre  
2014

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2014-10-6-7

**Service consulté**

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION  
DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT C244  
DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur trois dossiers éligibles représentant un total de 3 274,83 € de subvention.

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'État a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le plan végétal environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (État, collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions et a l'avantage d'être notifié à Bruxelles et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du Budget Primitif 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'État, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (DRDR) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Dans ce cadre, trois dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité technique PVE réuni le 29 septembre 2014 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition de bêcheuses et d'outils du sol simplifié.

Ces trois projets, qui s'avèrent éligibles aux critères en vigueur, représentent une subvention totale de 3 274,83 €, qui sera versée à l'ASP du Programme C244, chapitre 204, fonction 74, nature 204181, conformément à la convention en vigueur.

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et de Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associée a été signée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU  
14 NOVEMBRE 2014**Développement rural (Inv)**  
**PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04141	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Matériel de lutte contre l'érosion Thomas STEHLIN RAEDERSDORF  Montant du projet : 6 000,00 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 272,00 €	2 400,00	47%	1 128,00
DRU04140	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Matériel de lutte contre l'érosion EARL BRAUNEISEN WINTZENHEIM  Montant du projet : 5 650,00 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 197,00 €	2 307,73	47%	1 084,63
DRU04142	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA)</b> Matériel de lutte contre l'érosion EARL VIEWEBER HUNAWIHR  Montant du projet : 5 769,32 € Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 223,10 €	2 260,00	47%	1 062,20
			<b>Total</b>	<b>3 274,83</b>